

Je soussignée, Soélie MALGOUYRE

Atteste que **Madame Evelyne REVELLAT** a demandé lors du comité des engagements de Val de Marne Actif Pour l'Initiative du 21 Février 2019, les accords financiers suivants, en vue du développement de l'entreprise **SophroKhépri**.

**Le comité a décidé d'ajourner sa demande.**

Ce procès-verbal est conforme au relevé de décisions signé par le Président du comité d'agrément et disponible au siège de l'association.

**DECISION PRET D'HONNEUR CROISSANCE MME REVELLAT Evelyne**

<input type="checkbox"/> Accordé <input type="checkbox"/> Refusé <input checked="" type="checkbox"/> Ajourné	Montant demandé : 25 000 € Montant accordé : - € Durée : mois - Différé : mois
--	--

**CONDITIONS DE RETUDE :**

- Devis des investissements
- Accord de principe de la banque
- Revoir le montant du prêt d'honneur à la baisse (10 000€)
- Centrer le plan de financement sur les besoins à court terme (visiapy, la refonte du site Internet et la communication).

Soélie MALGOUYRE  
Déléguée Générale Adjointe

